Courçay Actu

Lettre d'information n°8

Vos élus vous informent

BIENVENUE

Votre mairie est ouverte au public :

- les mardis et jeudis de 13h30 à 18h30
- les mercredis et vendredis de 9h à 12h

Un accueil téléphonique est à votre disposition tous les jours sauf le mercredi après-midi.

Email : mairiedecourcay@wanadoo.fr

Tél. : 02 47 94 16 06

Bibliothèque : https://courcay.bibli.fr/

AGENDA

- 19 juin : 2ème tour des élections législatives
- 24 juin 2022 : Réunion publique
  -> 19h00 : présentation des travaux sur le réseau d'eau en centre-bourg
  -> 19h15 : « Aménagement du centre-bourg »
- 25 juin 2022 - 11h : Inauguration de l'arboretum : sur place (en fond de courtil le long de l'Indre)
- 28 juin 2022 - 19h : Réunion publique « Tri sélectif & Ordures Ménagères » en présence de Vincent LOUAULT, Président de la communauté de communes et du SMICTOM
- 2 juillet à partir de 14h30 : Courçay en fête
- 4 juillet 2022 - 18h30 : Réunion du conseil municipal - salle des associations
- 18 juillet : début des travaux sur le réseau d'eau du centre-bourg

Commémoration du 8 mai 1945

Dépôt de gerbe par Mme le Maire Anne Bayon de Noyer et Arthur Thouin, Maire du CMJ de Courçay en présence de monsieur le Maire de Cigogné, des représentants de l'UNC de Courçay-Cigogné-Reignac, des élus et du public.

Réunion publique
Travaux de remplacement du réseau d'eau du centre-bourg

Vendredi 24 juin 2022 à 19h00

Salle polyvalente

Présentation par les techniciens de Loches Sud Touraine du calendrier estimatif et de l'emprise des travaux de remplacement du réseau d'eau en centre-bourg.

Réunion publique
Aménagement du centre bourg

Vendredi 24 juin 2022 à 19h15

Salle polyvalente

Venez découvrir l'avant-projet et les premières esquisses des futurs aménagements du centre-bourg. Ces propositions seront présentées par la société Ligne DAU, maître d'œuvre ayant été retenu dans le cadre de la consultation publique lancée début avril. Cette réunion d'échange est aussi l'occasion de vous exprimer sur le projet !

Nous vous y attendons nombreux !

Réunion publique « Tri sélectif et Ordures Ménagères »

Mardi 28 juin 2022 à 19h00

Salle polyvalente

Vincent LOUAULT, président du syndicat mixte intercommunal de traitement et de collecte des ordures ménagères (SMICTOM), répondra à vos questions sur le tri, la collecte et le traitement de nos déchets. Un ambassadeur du tri sera présent pour nous éclairer sur les bons gestes du tri sélectif.

Hausse des prix de l'énergie

Les prix de l'énergie subissent des hausses très significatives et les collectivités locales sont impactées comme tous les acteurs économiques. La facture globale d'électricité de la commune sera affectée en 2022 d'une hausse de 25%. Plus que jamais il convient de réfléchir aux économies susceptibles d'alléger le poids financier du budget énergétique et de faire des choix entre les différents usages. Un exemple parmi d'autres, la diminution du chauffage de la salle polyvalente qui compte pour 18% de la consommation électrique de la commune pour maintenir le niveau de température de l'école.

Budget voirie

Une commission extraordinaire s'est récemment tenue à la CCBVC, postérieurement au vote du budget communal. Elle avait pour but de constater et d'avaliser les fortes augmentations des coûts des matériaux (gravillons, enrobé, etc.). Ces augmentations vont de 10% (gravillon) à 20% (enrobés, asphalte) puis à 48% (matériaux divers).

La conséquence immédiate de ces nouveaux tarifs est une inflation constatée de 30% sur les devis déjà signés ou en cours de rédaction. Sans omettre les devis futurs destinés à remettre en état la voirie à la suite des dégâts hivernaux. Ces valeurs seront soumises au vote du Conseil Communautaire de la CCBVC.

Il n'est pas prévu à ce stade de modifier le budget voté lors conseil municipal du 28 mars dernier. Les travaux dont les devis sont déjà signés (environ 100 nids de poule, 4 zones très abîmées, tous accotements, fossés et herbes en mai-juin, etc.) et qui couvrent la reprise des constats faits ce jour seront exécutés. En septembre 2022, l'équipe municipale fera un « point » sur les travaux encore à réaliser et, le cas échéant, arbitrera en privilégiant ceux revêtant un caractère d'urgence ou nécessaire eu égard à la sécurité des usagers. Les autres tâches seront reportées sur l'exercice suivant. La construction du budget « voiries » 2023 anticipera cette inflation de 30%.

Rappel / Nouvelles règles d'urbanisme : Périmètre Délimité des Abords

La protection au titre des abords s'applique aux immeubles situés dans un périmètre dit « délimité », adapté aux enjeux spécifiques de chaque monument historique et/ou sites inscrits d'une commune.

Sur la commune de Courçay, il s'étend désormais à l'intérieur de la zone délimitée par le trait rose ci-dessous.

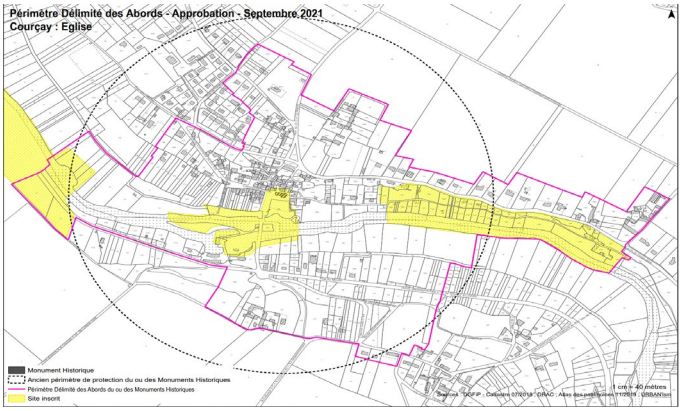

Sur ce périmètre tous les projets de travaux seront soumis à l'UDAP (unité départementale de l'architecture et du patrimoine, communément appelé « architecte des bâtiments de France »), dont les prescriptions sont désormais impératives, que le bien concerné soit ou non en co-visibilité avec le monument ou la zone inscrits. Ce qui implique que tous les travaux, même à l'identique, doivent faire l'objet d'une demande préalable d'urbanisme. Seuls les travaux d'entretien pourraient être dispensés de formalité mais là encore un avis préalable peut être nécessaire.

De manière générale nous vous conseillons de prendre contact avec la mairie avant tout projet afin que nous puissions vous conseiller et vous accompagner dans les démarches.

Baptême républicain : quelle valeur juridique ?

De plus en plus de couples choisissent d'organiser une cérémonie laïque de baptême ou parrainage laïque pour leurs enfants. Même si les mairies ne sont pas obligées de le célébrer, le baptême civil ou républicain se pratique de plus en plus et certains Courciquois nous sollicitent sur ce sujet. La mairie de Courçay accepte volontiers la tenue de ce type de cérémonie non officielle, aux heures d'ouverture de ses bureaux. Elle précise toutefois pour la bonne information de tous, que ce type de baptême n'est prévu par aucun texte et ne crée aucune obligation notamment pour les parrains et marraines désignés. Il s'agit d'un simple engagement moral d'ordre purement privé. Il n'est pas inscrit sur les registres de l'état civil et les justificatifs éventuellement délivrés n'ont pas de valeur au regard de la loi. Il faut savoir que les parents peuvent aussi désigner un parrain ou une marraine comme tuteurs par testament ou par déclaration devant notaire.

Extension de la couverture réseau mobile à Courçay

De nombreux courciquois ont alerté la municipalité sur la nécessité d'améliorer la couverture de réseau mobile sur le bourg de Courçay. L'équipe municipale a interpellé les pouvoirs publics et, le 14 octobre 2021, le comité de concertation et de suivi des réseaux de communications électroniques d'Indre-et-Loire a sélectionné notre commune, située en « zone blanche », afin qu'elle bénéficie en priorité d'un dispositif d'antenne relais permettant une meilleure couverture. Dans cette perspective, Bouygues Telecom vient d'être désigné pour effectuer les études techniques et administratives d'implantation. Tous les opérateurs téléphoniques seront accueillis sur ce nouveau dispositif. Les études viennent de démarrer et le projet fera l'objet d'une présentation aux habitants dans le cadre d'une réunion publique qui sera programmée après l'été.

Vous avez besoin d'un conseiller numérique ?

La communauté de communes et France services mettent à la disposition des habitants des communes membres deux intervenants chargés d'aider les personnes ayant besoin de se familiariser avec le numérique.

Il vous suffit de prendre rendez-vous directement avec l'un ou l'autre que vous pourrez rencontrer soit à la mairie, soit à Bléré au siège de la CCBVC.

Lucas WILLEM : 0756376226

Jérôme COUBEL : 0756380014

Concours des maisons fleuries organisé par la SHOT

Le concours des maisons fleuries est ouvert à tous les habitants de la commune dont les cours, jardins, terrasses et balcons sont visibles depuis l'espace public.

Si vous souhaitez participer, rapprochez-vous de la mairie pour vous inscrire.

https://www.courcay.fr/medias/FLEURISSEMENT/InscriptionMF2022.pdf

Clin d'œil

En début d'année les seniors de Courçay ont été invités par la municipalité à découvrir « Le Grand ensemble Bergerault » à Ligueil. Cet ensemble instrumental exceptionnel a présenté ses instruments à percussions et son histoire à l'Opéra Bastille dans le cadre de « Tous à l'opéra » les 6, 7 et 8 mai 2022. Cet orchestre, inventé par l'ingénieur tourangeau Albert Bergerault, est une référence mondiale dans la manufacture d'instruments à percussions mélodiques et fête son 90ème anniversaire.

Evènements et animations

Exposition de peinture d'Audrey Margeridon les 8, 9 et 10 avril 2022 : le vernissage a réuni une cinquantaine de personnes le vendredi soir en présence de Mme le Maire de Courçay, de plusieurs adjoints et conseillers municipaux ainsi que de M. le député Daniel Labaronne. Cette artiste bordelaise a été très appréciée par les visiteurs nombreux qui se sont déplacés ces trois jours.

Bourse aux jouets du 30 avril 2022

Bravo à tous nos jeunes du CMJ pour l'organisation de leur 1er évènement !

Ils peuvent être fiers d'eux : 28 tables sur les 31 de la salle des fêtes ont été réservées par de bien sympathiques exposants.

Une belle ambiance a régné tout au long de l'après-midi ponctuée de jeux géants en extérieur animés par Puzzle, de maquillages réalisés par nos jeunes élus, d'un coin lecture prêté par la bibliothèque de Courçay, de dégustation de crêpes, gâteaux et jus de fruits, sans oublier le moment « Conte » avec la lecture de Casse-Noisette.

Encore Bravo à tous et merci à Salim et Annabelle de l'association Puzzle pour leur aide précieuse.

Seconde édition de « Mémoires du Théâtre de la nature »

Le 22 mai, environ 200 personnes étaient présentes sur les bords de l'Indre pour la seconde édition de « Mémoires du Théâtre de la nature ». Une journée ensoleillée et un très beau programme avec le soutien financier de la Communauté de communes « Autour de Chenonceaux-Bléré Val-de-Cher ».

Après une présentation très documentée et vivante du Théâtre de la nature à Courçay au début du XXe siècle par Jean-Noël Perrin, professeur d'histoire au collège de Cormery, la troupe locale « Les Baladingues » a joué, avec un humour grinçant, la pièce de théâtre « Sur le quai ». Le guitariste de jazz Pascal Maupeu a interprété librement et avec un grand talent des thèmes d'Elvis Presley. Puis, dans une ambiance très conviviale, tous se sont retrouvés pour un apéritif offert par la municipalité et un déjeuner préparé par les restaurateurs de l'Attablée des Rochers, le camion burgers Fred Ô Burger et, pour les pâtisseries, par Mimie Déj. L'Association pour la valorisation du cadre de vie à Courçay tenait la buvette toute la journée.

L'après-midi a débuté par un concert spectaculaire sur instruments de verre (séraphin, carillon de verre et arbres à verre) d'Érick Pigeard, accompagné par le contrebassiste Pierre Léger.

Concert suivi par le magnifique spectacle de danse, chant et guitare flamenco de la compagnie « La Cecilia » de Cécile Cappozzo, particulièrement apprécié et applaudi.

Une exposition de vieilles reproductions de photographies de Courçay accompagnait cette très belle journée.

Jour de Cher

Le festival Jour De Cher aura lieu le 16 Juillet 2022.

Imaginé par la Communauté de communes Autour de Chenonceaux - Bléré - Val de Cher, ce festival est l'occasion de profiter de la vallée du Cher et de son patrimoine fluvial exceptionnel, le temps d'une journée au fil de l'eau. Il suivra cet itinéraire :

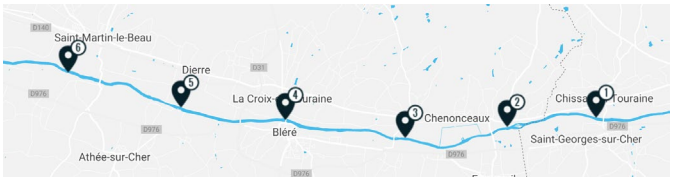

Nous vous invitons à consulter le programme de la journée sur le site de l'événement https://jourdecher.fr

Vous pourrez y participer à pied ou à vélo en accompagnant le défilé carnavalesque des radeaux, découvrir les maisons éclusières et les barrages à aiguilles, tenter votre chance au championnat du monde de lancer d'aiguilles de barrage, avant de partager un repas sur le pont au clair de lune.

Jusque-là, Courçay restait la seule commune de l'intercommunalité à ne pas participer à la descente en radeau sur le Cher. Les choses changent cette année ! Karine Roussillat, notre ambassadrice Jour de Cher coordonne désormais l'événement. Les associations de la commune ont été invitées à participer à la réalisation du radeau qui portera nos couleurs. Le Court-Circuit Courciquois a répondu à l'appel. Sa présidente, Sylvie Lazard et son équipe relèveront le défi, supervisés par notre artiste Colette Boutet et renforcés par l'énergique conseil municipal des jeunes de Courçay.

Bricoleurs et bonnes volontés, vous êtes les bienvenus sur le chantier !